

# CHOISIR SA VOIE À L'HEURE DES RÉFORMES

Nouveau bac, nouveau lycée, transformation de la voie professionnelle, évolution de l'orientation à travers Parcoursup... Comment s'y retrouver ?

**C**ette année est difficile », avoue Emma Cottart, élève en 1<sup>re</sup>, qui fait partie de la première cohorte à passer le nouveau bac, en 2021 (lire témoignage p. 31). « Le contrôle continu compte désormais pour 40 % de la note finale. Sur le principe, c'est bien, parce qu'il peut nous permettre de nous rattraper et il y a moins d'enjeux pour les épreuves. Mais il faut s'organiser : j'ai eu jusqu'à cinq évaluations en une semaine ! » Les nouvelles épreuves nationales dites « E3C » – enseignement scientifique, histoire-géographie et langues vivantes – auront lieu du 20 janvier au 21 février et compteront pour 30 %. Et dans cinq mois, commenceront les épreuves anticipées du bac de français. « Avec la réforme, on passe le bac dès l'année de 1<sup>re</sup>, reprend-elle, et nous ne sommes

**JEAN-MICHEL BLANQUER**, ministre de l'Éducation nationale, lors d'une rencontre avec des lycéens pour répondre à leurs questions concernant la réforme, en octobre 2019.

pas préparés à ça. » Conseillère principale d'éducation (CPE), Johanna Sfeir-Thomazo analyse : « Toute réforme dans l'Éducation est problématique, car liée au temps politique. Celle du lycée n'échappe pas à la règle : elle est mise en place avant même d'être aboutie et expliquée. Tout le monde est en stress, les profs comme les élèves. Il aurait fallu une année supplémentaire. » Le rythme de la classe est bousculé : les élèves de 1<sup>re</sup> générale n'ont plus que 17h30 d'enseignements en commun et sont déstabilisés. Quant aux enseignants, pour le contrôle continu, ils doivent choisir dans une banque nationale de 200 sujets. Néanmoins, la CPE plébiscite sur le fond la volonté de donner davantage de choix aux élèves : « Cela joue sur leur motivation et leur investissement, on le voit bien. »



ALLEN MOURAIN/SEPA



En réalité, tous les établissements n'ont pu proposer les 12 enseignements de spécialité, parmi lesquels certains sont moins courants tels que sciences de l'ingénieur ou numérique et sciences informatiques. Dans les grandes villes, des accords entre lycées ont été trouvés. Une alternative inexistante là où il n'y a qu'un établissement.

### L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES RENFORCÉ

L'enseignement scientifique commun, au programme ambitieux, est dispensé quel que soit le profil de l'élève. Pour Emma, les vacances de Noël ont donc été studieuses. « J'ai révisé, j'essaie de rattraper mes lacunes en physique-chimie car, avec la réforme, le niveau est plus élevé. Les profs eux-mêmes semblent démunis. On doit travailler comme en fac, par nous-même : faire la leçon avec des livres, regarder des vidéos... » Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, résume son projet dans l'ouvrage qu'il cosigne avec Edgar Morin, *Quelle école voulons-nous ?* (Odile Jacob) : « La réforme du baccalauréat permet de dépasser un clivage ancien entre ceux qui prônaient plus de liberté pour l'élève, plus d'options, et ceux qui prônaient de plus grands approfondissements disciplinaires. Nous avons réussi à bâtir une architecture qui conjugue les deux. »

### DE NOUVEAUX RÉFÉRENTS AU LYCÉE

Entre le programme, le contrôle continu et les épreuves anticipées, il reste peu de temps pour réfléchir à son orientation... La réforme du lycée a introduit deux professeurs principaux référents et a consacré un volume horaire de 54 heures en matière d'orientation.

L'équipe éducative du lycée Jacques-Amyot, à Auxerre (Yonne), qui scolarise 950 élèves, a préféré s'emparer de cette mission en équipe, à travers le programme Référents orientation ciblés (Roc) que présente Marie-Isabelle Gautron-Carlot, directrice de l'établissement : « Les adultes volontaires se sont spécialisés, selon leur domaine de prédilection, afin d'être capables de renseigner sur les filières, les débouchés, les métiers. » L'établissement compte désormais une quinzaine de « Roc », qu'ils soient professeurs, CPE, agent comptable... Les lycéens peuvent prendre rendez-vous sur leur temps libre ou lors de la pause méridienne. Et pour la suite ? « Il y a encore beaucoup d'interrogations, admet la proviseure, notamment sur l'abandon d'un enseignement de spécialités en terminale, qui nécessite un accompagnement des élèves. Seulement, nous n'avons pas encore beaucoup d'éléments sur les attendus du supérieur. » Or l'heure est à Parcoursup.

### À CONSTRUIRE PAS APRÈS PAS

« Une heure d'entretien ne suffit pas, accorde Laurence Genty, psychologue de l'Éducation nationale, directrice adjointe d'un Centre d'information et

d'orientation (CIO). *L'orientation est un chemin. Il s'agit aussi d'un public adolescent en pleine construction dont les choix s'affinent avec le temps.* » En dépit des turbulences, elle se veut rassurante : « L'offre de formations est particulièrement riche en France. Chaque élève peut trouver une voie qui lui corresponde – même s'il ne s'y destinait pas d'emblée – en cohérence avec son dossier. » Elle-même a accompagné toutes sortes de profils, du BTS devenu bac + 5 à l'étudiant en médecine qui s'est reconverti dans l'artisanat. « Les parcours sont très individualisés ; l'orientation se fait désormais tout au long de la vie. »

« Il est temps de repenser l'orientation au regard des métiers d'avenir et des besoins des entreprises. »

SÉVERINE LE MIÈRE, DIRECTRICE D'UN CFA

### LA VOIE PROFESSIONNELLE

Autre réforme en cours : celle de la voie professionnelle ! L'élève de 3<sup>e</sup> qui vise un bac professionnel ne choisira plus une spécialité, mais une « famille de métiers ». Quatre ont déjà

été créées depuis septembre 2019 : métiers de la mer ; de la relation client ; de la construction durable du bâtiment et des travaux publics ; de la gestion administrative, du transport et de la logistique... Un nombre qui s'élèvera à 14 à la rentrée 2021. L'orientation sera progressive puisque la première année est commune, au sein d'une famille ; le jeune ne choisira son métier qu'au terme de sa 2<sup>de</sup> professionnelle. Ce faisant, la réforme de la voie professionnelle normalise les formations de trois ans – le brevet d'études professionnelles (BEP) n'en sera plus qu'une étape. Elle réactualise certains parcours afin d'être plus en phase avec les métiers de demain et vise une adéquation plus grande avec les réalités économiques en lien avec les régions.

### EN PHASE AVEC LES BESOINS DES ENTREPRISES

« Avec un taux de chômage des jeunes atteignant plus de 20 % en France, il est temps de repenser l'orientation au regard des métiers d'avenir et des besoins des entreprises, à concilier avec l'envie des jeunes », relève Séverine Le Mière, directrice d'un centre de formation d'apprentis (CFA).

Pour sa part, Lola a choisi l'apprentissage, qui n'est plus piloté par les régions depuis le 1<sup>er</sup> janvier, par conviction (lire témoignage p. 34) : « C'est une voie dévalorisée qui subit encore tellement de préjugés ! Vu ma bonne moyenne en 3<sup>e</sup>, mes professeurs m'encourageaient plutôt à suivre la voie générale. » Elle apprécie notamment son immersion dans un institut de beauté à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). « La responsable me forme à la pratique, elle prend le temps de guider mes premiers pas, ça permet de prendre confiance en soi. » Elle vise à obtenir une licence. Développer l'excellence est aussi l'un des objectifs de la réforme de la voie professionnelle. À suivre. 9 s.c.



**Au secours, mon ado s'oriente !**, de Juliette Abadie, Hugo & Cie.

**Petit Manuel pour grand oral**, de Bertrand Périer, Magnard.